



Relancer la prospérité canadienne:

Renforcer la chaîne de valeur du secteur énergétique

Juillet 2010



Le porte-parole des entreprises canadiennes^{MD}

BRANCHÉ!



Le pouvoir de façonner les politiques + le pouvoir de notre réseau

Branchez-vous.

Association de gens d'affaires la plus importante et influente du Canada, la Chambre de commerce du Canada assure la liaison entre les entreprises et le gouvernement fédéral. Elle exerce une influence constante sur les politiques publiques et le processus décisionnel au profit des entreprises, des collectivités et des familles du Canada.

Découvrez la puissance d'un réseau de plus de 340 chambres de commerce représentant 175 000 entreprises de toutes tailles, actives dans tous les secteurs d'activité dans chaque région du pays.

Faites-vous entendre.

Le porte-parole des entreprises canadiennes^{MD}

BRANCHÉ!



« Le Canada a la chance de bénéficier en abondance de diverses ressources énergétiques. De quoi combler nos propres besoins, de quoi en exporter. Pendant plusieurs décennies, c'est ce que nous avons fait, et que nous avons bien fait. Quelque 32 millions de Canadiens jouissent d'un niveau de vie très enviable, et ceci en grande partie grâce au secteur de l'énergie et à l'exploitation de nos ressources pétrolières, gazières et hydroélectriques et à la vente de l'excédent. »

Extrait d'un rapport de la Chambre de commerce du Canada *Relancer la prospérité canadienne* : Pour une exploitation du plein potentiel du secteur de l'énergie et un accès continu à des approvisionnements en énergie stables, sûrs, propres, souples et à bon prix¹.

Les Canadiens ont la chance de vivre dans une région du monde riche en ressources énergétiques. La capacité d'exploiter ces ressources pour notre propre compte et de vendre le reste a dégagé des avantages extraordinaires.

Mais pourrions-nous faire autre chose qu'assurer notre confort et vendre l'excédent? Absolument.

Dans le document cité plus haut qu'elle a publié durant son Congrès annuel 2009, la Chambre de commerce du Canada a lancé un appel urgent à l'action, demandant aux gouvernements de tous les paliers et aux intervenants de se regrouper pour élaborer une Stratégie canadienne de l'énergie durable. La stratégie contribuerait à assurer ce qui suit:

- notre industrie énergétique est prospère grâce à une concurrence serrée entre les sources d'énergie qui stimulent l'innovation et motivent le choix des consommateurs;
- les entreprises canadiennes sont concurrentielles sur les marchés mondiaux;
- nous sommes en mesure d'orienter nos abondantes sources d'énergie vers des industries durables à valeur ajoutée;

- les Canadiens continuent d'avoir accès à une énergie fiable et rentable;
- nous pouvons satisfaire nos besoins énergétiques tout en protégeant l'environnement;
- la situation est favorable à la création d'emplois dans le secteur énergétique et les industries connexes;
- la diversité et l'ampleur des ressources énergétiques fondamentales du Canada sont reconnues;
- la mise au point de nouvelles technologies peut servir à augmenter le niveau de vie des Canadiens.

La Chambre de commerce du Canada croit qu'une stratégie canadienne de l'énergie durable inclusive et à long terme permettrait au secteur énergétique de développer des industries durables – notamment la fabrication de produits chimiques, la valorisation des ressources, la fabrication nucléaire avancée et la fabrication de pièces et d'équipements énergétiques – plus avant dans la chaîne de valeur.

Ce rapport présente des recommandations sur la façon d'arriver à ce résultat au profit de la population canadienne.

1 La Chambre de commerce du Canada, octobre 2009, www.chamber.ca/index.php/fr/policy-and-advocacy/C214/

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	5
L'énergie est notre avantage concurrentiel et les Canadiens le savent.....	5
CHAÎNE DE VALEUR DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE.....	6
Contexte	6
L'heure est à la collaboration	7
La chaîne de valeur mise sur nos ressources énergétiques	7
QUE DOIT-ON FAIRE?.....	9
Concurrence axée sur le marché.....	9
Compétitivité en matière de réglementation.....	10
Technologie et innovation	12
Infrastructure et accès aux ressources	13
Un impératif : une main-d'œuvre qualifiée	14
Mesures incitatives et climat d'investissement	15
CONCLUSION	16



RELANÇER LA PROSPÉRITÉ CANADIENNE

RELANÇER LA PROSPÉRITÉ CANADIENNE

INTRODUCTION

De l'exploitation du pétrole, du gaz et du charbon à la production d'électricité à partir d'autres sources comme le vent, l'eau et l'atome, l'énergie est une des plus importantes ressources du Canada et le secteur de l'énergie reste un joueur indispensable dans l'économie de toutes les régions du pays. En 2008, il employait 360 000 personnes, soit deux pour cent de la main-d'œuvre canadienne, et représentait 6,8 % du PIB du Canada².

Le secteur énergétique pourrait toutefois créer encore plus de valeur pour le Canada—plus d'emplois, d'investissements et de recettes fiscales qui serviraient à financer les programmes sociaux et autres priorités du gouvernement.

L'extraction et la production d'énergie pourraient être le fondement d'une chaîne de valeur complète de produits et services. Voici quelques exemples:

- Les entreprises de transformation peuvent réaliser d'autres progrès technologiques grâce au bitume des sables pétrolifères, le transformant en produits plus perfectionnés, notamment en pétrole synthétique.
- Les fabricants de produits chimiques peuvent utiliser les sous-produits provenant de la production de pétrole et de gaz et les valoriser pour fabriquer des produits chimiques et des plastiques.
- Le savoir-faire requis pour construire et maintenir les centrales nucléaires peut être regroupé et orienté vers la recherche et la fabrication de pointe.
- Les fabricants d'équipement peuvent produire les aérogénérateurs et les panneaux solaires dont les sociétés d'énergie ont besoin pour produire de l'énergie renouvelable.

La mise en valeur d'une chaîne de valeur pour le secteur énergétique permettrait au Canada d'avoir un avantage concurrentiel dans l'économie mondiale. Les sables bitumineux illustrent parfaitement comment l'ajout de valeur à des matières premières a permis de créer des milliers d'emplois et augmenté les redevances et les recettes fiscales au profit des Canadiens.

Notre pays appuie depuis longtemps l'idée de la fabrication à valeur ajoutée, de fabriquer des produits à partir de nos ressources naturelles en plus d'exporter celles-ci à des fins de transformation. À toutes les étapes de la chaîne de valeur – recherche, développement, transformation, fabrication et distribution –, des emplois sont créés, les entreprises locales acquièrent de nouveaux clients et les collectivités augmentent leur assiette fiscale.

L'énergie est notre avantage concurrentiel et les Canadiens le savent

Durant la récente crise financière, les pays du monde entier ont investi des milliards de dollars de deniers publics pour stimuler leurs économies. En septembre 2009, la British Broadcasting Corporation a sondé 22 000 personnes partout dans le monde, leur demandant comment l'argent des mesures de relance devrait être dépensé. Une grande majorité de Canadiens (85 %) souhaitaient que le gouvernement augmente ses dépenses en énergie propre et renouvelable pour stimuler l'économie, comparativement à 67 % aux États-Unis, à 76 % au Royaume-Uni et à 72 % à l'échelle mondiale³.

Tandis que la hausse de production et d'utilisation de sources d'énergie propre et renouvelable profite directement à l'environnement en réduisant les émissions, les avantages économiques touchent l'ensemble de la chaîne de valeur. Des fabricants et fournisseurs de matériel de production d'énergie renouvelable tels panneaux solaires ou aérogénérateurs aux ingénieurs et aux techniciens travaillant dans les centrales nucléaires, tout le monde profite.

Comme la Chambre de commerce du Canada l'a mentionné dans son rapport sur un cadre énergétique *Relancer la prospérité canadienne*, le Canada doit se doter d'une stratégie d'énergie durable. Pour que la valeur de nos ressources énergétiques soit pleinement optimisée, cette stratégie doit aller au-delà de la production énergétique pour inclure l'entière chaîne de valeur du secteur de l'énergie.

² *Aperçu de la situation énergétique au Canada 2008 – Évaluation du marché de l'énergie*, mai 2009, Office national de l'énergie, www.neb-one.gc.ca/clf-nsi/rnrgynfntn/nrgyprtr/nrgyvrvw/cndnnrgyvrvw2008/cndnnrgyvrvw2008-fre.html#s1

³ BBC World Service Poll, 13 septembre 2009, Program on International Policy Attitudes (PIPA), Globescan et la BBC, www.globescan.com/news_archives/bbc2009_globalPoll-04/

CHAÎNE DE VALEUR DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Contexte

Sur la scène internationale, le Canada fait figure d'important joueur du secteur énergétique, mais il pourrait rehausser son profil. En effet, nos ressources énergétiques fondamentales sont vastes et diversifiées et elles font l'envie du monde entier.

Qu'il s'agisse de pétrole, de gaz naturel, d'hydroélectricité, d'énergie éolienne, d'énergie nucléaire, de valorisation des déchets ou même d'énergie marémotrice, chaque province et territoire produit une forme quelconque d'énergie. Les Canadiens consomment une grande partie de cette énergie – près de 200 gigajoules (GJ) par tête⁴, mais nous exportons d'importantes quantités au profit de notre balance commerciale internationale. Par suite du prix élevé du pétrole en 2008, les recettes nettes que le Canada a tirées des exportations énergétiques ont atteint 73 milliards de dollars⁵. Également en 2008, le pays a exporté 57,7 térawatts-heures d'électricité et est devenu un exportateur net de charbon⁶. Ces exportations profitent aux Canadiens partout au pays.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, le Canada est le cinquième producteur énergétique du globe. Et, ce qui est encore plus important, il est une source d'énergie en *progression* rapide. Seuls la Chine, les États-Unis, la Russie et l'Arabie saoudite produisent plus d'énergie que le Canada. De plus, le Canada est le plus important producteur de combustible d'uranium pour la production électrique nucléaire, le deuxième producteur d'hydroélectricité, le troisième producteur de gaz naturel, le septième producteur de pétrole et le septième producteur d'électricité. L'exploitation accrue des sables bitumineux devrait faire du Canada le quatrième producteur de pétrole brut du monde d'ici dix ans.

L'impact sur notre économie est significatif. L'Institut canadien de recherche énergétique a estimé que l'industrie des sables bitumineux augmentera le produit intérieur brut du Canada – la valeur marchande totale de tous les biens et services terminaux produits dans un pays

durant une année donnée – de trois pour cent d'ici à 2020 et créera d'ici là jusqu'à 5,4 millions d'années-personnes d'emplois. Quarante-quatre pour cent de ces emplois seront situés à l'extérieur de l'Alberta, province la plus souvent associée à la production énergétique.



⁴ International Energy Agency, *Worldwide Trends in Energy Use and Efficiency*, 2008, www.iea.org/papers/2008/Indicators_2008.pdf

⁵ *Aperçu de la situation énergétique au Canada 2008*, Office national de l'énergie

⁶ *Canada 2009 Overview*, International Energy Agency, 2010

L'heure est à la collaboration

La chaîne de valeur de l'énergie s'étend partout au pays et affecte beaucoup de Canadiens. Qu'il s'agisse de la fabrication de verrous pour les générateurs des usines de production de pétrole ou de la fabrication de pointe qui appuie et maintient les centrales nucléaires, ces industries peuvent constituer le fondement de grappes industrielles. Ces grappes peuvent miser sur leurs synergies entrepreneuriales pour créer plus d'entreprises et d'emplois. Un climat concurrentiel approprié pour les secteurs de la fabrication de pointe et des services liés à l'énergie augmentera l'avantage concurrentiel du Canada. La chaîne de valeur de l'énergie s'étend partout au pays et touche beaucoup de Canadiens.

La création de grappes se produit déjà. Il y a des centres de fabrication secondaire de pointe, bien qu'à une plus petite échelle, qui illustrent le potentiel :

- Dans le centre de l'Alberta, des produits chimiques sont fabriqués à partir des sous-produits de la transformation du pétrole et du gaz dans la région d'Edmonton appelée Industrial Heartland. À l'heure actuelle, la région contribue à hauteur d'environ 10 milliards de dollars annuellement au PIB du Canada. Grâce à la valorisation et à d'autres transformations des produits chimiques, ce montant pourrait augmenter à 25 milliards de dollars d'ici à 2020.
- Dans la région de Durham en Ontario, il y a une industrie manufacturière de pointe axée sur le nucléaire. Elle regroupe des chefs de file mondiaux du secteur nucléaire.
- Le secteur des produits chimiques de l'Ontario représente 35 % de la fabrication canadienne et Sarnia en est le centre principal.

La chaîne de valeur mise sur nos ressources énergétiques

L'industrie de fabrication de produits chimiques, particulièrement le secteur pétrochimique, est une partie importante de la chaîne de valeur de l'énergie. Les sociétés de produits chimiques comptent sur la production d'énergie pour obtenir le carburant et les charges d'alimentation pour leurs procédés. Les fabricants de produits chimiques du Canada ont expédié des produits valant 48,6 milliards de dollars en 2007 et employé 78 709 personnes. La différence de valeur entre les produits de base et le produit final (la valeur ajoutée par le procédé de fabrication chimique) s'élevait à 16,2 milliards de dollars. Bien que les investissements les plus importants soient faits en Ontario, en Alberta et au Québec, la fabrication de produits chimiques a lieu dans toutes les provinces. Près de la moitié de ces produits est exportée et les États-Unis, notre principal partenaire commercial, reçoivent des exportations valant 20 milliards de dollars. L'Union européenne se classe deuxième avec 2,9 milliards de dollars, puis vient la Chine avec 841 millions de dollars⁷.

Le secteur pétrochimique en Alberta continue de croître et représente une partie importante de l'économie. Il vaut 13,3 milliards de dollars par an. Selon l'Energy Resources Conservation Board, la production de bitume dans les sables bitumineux passera de 1,3 million de barils par jour en 2008 à 3 millions d'ici à 2018⁸. Le cadre d'investissement approprié permettrait d'augmenter considérablement les perspectives des sociétés de produits chimiques qui considèrent la valorisation du bitume comme étant un intermédiaire précieux pour les usines de produits chimiques actuelles et pour d'éventuels nouveaux investissements.

⁷ Strategis, www.strategis.ic.gc.ca/cis-sic/cis-sic.nsf/IDE/cis-sic325prdf.html

⁸ Energy Resources Conservation Board, *Alberta's Reserves 2008 and Supply/Demand Outlook 2009 -2018*, 10 juin 2009

Valorisation du bitume

Le processus de transformation du bitume en pétrole brut synthétique est appelé valorisation; les produits sont créés par la séparation et la conversion des divers éléments du bitume. On peut effectuer ces opérations à l'usine ou diluer le bitume et le transporter par pipeline à une entreprise de valorisation. Les sociétés de produits chimiques peuvent utiliser les sous-produits de la valorisation comme charges d'alimentation pour leurs procédés.

La valorisation peut être effectuée à l'aide de deux procédés : la cokéfaction retardée ou hydrocraquage. Lors de la cokéfaction, le charbon est retiré des molécules à longue chaîne, ce qui mène à la production de coke de pétrole, une matière première potentielle pour l'industrie pétrochimique. Lors de l'hydrocraquage, on ajoute de l'hydrogène au mélange pour créer des molécules à courte chaîne qui peuvent être utilisées comme matière première dans pratiquement toutes les raffineries du globe.

Les fabricants de produits chimiques ne sont qu'un élément de la chaîne de valeur de l'énergie. En effet, étant donné que la production d'énergie exige des pièces et de l'équipement, le secteur de la fabrication d'équipement électrique à valeur ajoutée est un autre important volet de la chaîne de valeur, livrant des produits valant 3,8 milliards de dollars en 2007 avec un élément de valeur ajoutée de 1,7 milliard de dollars⁹.

La fabrication dans l'industrie énergétique comprend la conception et la fabrication de composantes pour la production d'énergie, de l'équipement et de l'infrastructure pour le pétrole et le gaz et de la machinerie pour l'énergie renouvelable comme les aérogénérateurs ou les panneaux solaires. L'essor de l'industrie de l'énergie favorise la croissance de ces industries.

Le potentiel de croissance est énorme. Les efforts en vue de promouvoir l'utilisation d'énergies propres et renouvelables sont un important élément de la stratégie

du Canada visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Ils mèneront à la création de nombreux emplois dans le secteur de la production d'énergie renouvelable.

Canada s'est fixé comme objectif de combler 90 % de ses besoins en électricité au moyen de sources non émettrices d'ici 2020. À l'heure actuelle, 73 % de l'électricité canadienne provient de sources propres, non émettrices¹⁰ et l'hydroélectricité et l'énergie nucléaire en fournissent la majorité. Pour atteindre cet objectif, il faudra utiliser davantage l'énergie éolienne, solaire, biothermique et les autres formes d'énergies renouvelables. Encore une fois, nous pouvons tirer parti des ressources (soleil, vent, eau, sources géothermales, marées et autres) plus avant dans la chaîne de valeur.

⁹ Strategis, www.strategis.ic.gc.ca/cis-sic/cis-sic.nsf/IDE/cis-sic3353deff.html

¹⁰ Environnement Canada, *Fiche de renseignements – Plan d'action du Canada en matière de changements climatiques*, www.climatechange.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=D43918F1-1

QUE DOIT-ON FAIRE?

Les milieux d'affaires canadiens possèdent quelques-uns des piliers requis pour assurer la croissance et la réussite de la chaîne de valeur de l'énergie. Notre régime d'impôt des sociétés est concurrentiel et nos universités sont excellentes. Mais les industries de transformation et de fabrication de pointe ne peuvent prospérer lorsqu'elles reposent sur des fondements incomplets.

Une stratégie énergétique canadienne doit envisager la croissance et la prospérité dans la perspective de la chaîne de valeur de l'énergie. En examinant l'ensemble de la chaîne de valeur et les mesures à prendre pour assurer sa réussite et sa croissance, la Chambre de commerce du Canada constate qu'il y a plusieurs domaines nécessitant des améliorations.



Concurrence axée sur le marché

Lorsqu'on tente de déterminer la meilleure façon d'encourager la croissance de la chaîne de valeur de l'énergie, il faut comprendre que le rôle du gouvernement consiste à maintenir un climat attrayant pour le commerce et l'investissement. L'utilisation de ce climat pour trouver des débouchés incombe au secteur privé.

Les marchés de l'énergie doivent être ouverts et transparents. Il importe d'encourager la croissance du secteur énergétique et de la chaîne de valeur de l'énergie, mais toutes les mesures gouvernementales qui affectent le secteur énergétique devraient reposer sur une approche axée sur le marché qui traite tous les joueurs de la même façon.

Par exemple, certains craignent que les grands projets financés par le gouvernement entraînent un risque de manipulation du marché, car le gouvernement est à la fois le financier et l'autorité de réglementation. Lorsqu'ils établissent les règles, les gouvernements doivent s'assurer que les joueurs sont assujettis aux mêmes règles du jeu – y compris eux-mêmes.

Les gouvernements peuvent prendre des mesures au sein d'un système de marché, les plus efficaces étant celles qui envisagent l'ensemble de la chaîne de valeur. Les leviers politiques appliqués au sein d'un système axé sur le marché peuvent encourager des activités le long de la chaîne de valeur. Par exemple, les instances provinciales pourraient diminuer les redevances sur l'extraction du pétrole et du gaz à condition que ces ressources soient

utilisées au sein de la chaîne de valeur au Canada. Cette mesure encouragerait la valorisation des ressources et la fabrication à valeur ajoutée canadiennes en les rendant plus profitables sans pour autant empêcher le Canada de respecter ses obligations sur le plan des exportations d'énergie.

Une autre approche axée sur le marché efficace consiste à accorder aux sociétés une déduction pour amortissement (DPA) accéléré. Il y a quelques années, une déduction de 100 % a été accordée pour l'exploitation des sables bitumineux. Elle a entraîné une importante hausse des activités économiques. Pareillement, le budget de 2010 prévoyait une déduction de 50 % par an (sur la valeur résiduelle) applicable au matériel de production d'énergie propre.

La DPA accéléré pour les importants investissements associés à l'énergie est un excellent mécanisme, car elle encourage les investissements ainsi que la mise au point et la commercialisation de nouvelles technologies. Elle peut également influencer les décisions d'investissement des sociétés lorsque celles-ci comparent le Canada aux autres compétences. Il est possible d'en tirer parti en l'élargissant aux activités industrielles qui ajoutent de la valeur à nos ressources énergétiques, notamment la fabrication de pointe, la valorisation des ressources et le raffinage.

Les pertes de recettes publiques engendrées par cette mesure susciteront des préoccupations, mais en fait, les investissements qu'elle encouragera stimuleront des activités économiques qui généreront, à leur tour, de nouvelles recettes fiscales – recettes qui ne se matérialiseront jamais sans ces investissements. Cependant, le gouvernement et le récipiendaire doivent éliminer l'impression que la DPA accéléré revient à accorder un important dégrèvement aux grandes entreprises en expliquant que le rendement de l'investissement et l'énorme effet de retombée dans l'ensemble de l'économie démontrent que l'usage judicieux de la DPA accéléré est un important créateur d'emplois. L'absence de recettes au début peut mener à l'obtention de recettes beaucoup plus importantes plus tard.

Comme l'objectif est d'encourager des investissements majeurs, une DPA accéléré devrait être en place pendant au moins cinq ans pour donner aux sociétés le temps de réviser leurs plans d'affaires et de faire les investissements pour en profiter. Il importe de noter qu'une DPA accéléré à court terme n'est pas aussi utile, car elle n'encourage pas les investissements qui sont à long terme ou assujettis à des processus d'approbation environnementale complexes.

RECOMMANDATION:

Élargir la déduction pour amortissement accéléré pour inclure les grands projets qui ajoutent de la valeur à nos ressources énergétiques, notamment la fabrication de pointe, la valorisation des ressources et le raffinage.

Compétitivité en matière de réglementation

L'incertitude en matière de réglementation crée une incertitude en matière d'investissement. Les entreprises s'attendent à ce que le cadre réglementaire prévoie un système rationnel d'évaluation des options énergétiques afin de déterminer les effets environnementaux de la production d'énergie dus aux gaz à effet de serre, ainsi qu'à la contamination par le mercure et à la pollution de l'air, de l'eau et des sols. Les sociétés retardent d'importants investissements au Canada à cause du manque de clarté du futur cadre d'action sur les émissions de gaz à effet de serre et les aérocontaminants.

Une certitude en matière de réglementation encouragera les sociétés d'énergie à investir au Canada, ce qui favorisera l'investissement dans les industries connexes à valeur ajoutée. Ces dernières requièrent également une certitude sur le plan de la réglementation. Le cadre réglementaire doit reposer sur des principes scientifiques solides et ses retombées économiques et environnementales doivent être comprises.

Les règlements bien intentionnés sur les produits terminaux et l'élimination des déchets peuvent avoir un effet d'entraînement dans la chaîne de fabrication. Par exemple, lorsqu'un gouvernement interdit ou taxe les sacs en plastique, il y a des retombées pour les fabricants de sacs : ils diminueront leurs commandes auprès des entreprises de préparation de films plastiques. Ces dernières commanderont moins de fournitures et retarderont peut-être

la mise à niveau de leur machinerie, diminuant ainsi le nombre de commandes passées auprès des fabricants de colorants et des fabricants de résines plastiques. Une baisse d'activité pour les fabricants de résines entraîne une baisse d'activité pour les sociétés de produits chimiques. Comme on peut le constater, un petit changement ciblé en matière de réglementation peut avoir une énorme incidence sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

L'énergie à partir des déchets

Les gouvernements au Canada commencent seulement à reconnaître que la production d'énergie à partir des déchets fait partie de la réponse aux préoccupations causées par l'élimination des déchets et la production d'énergie. Un grand nombre de pays ont décidé d'utiliser la production d'énergie à partir des déchets et le recyclage pour retirer plus de déchets des lieux d'enfouissement. Cependant, en Ontario, les matériaux acheminés aux producteurs d'énergie à partir des déchets ne sont pas inclus dans les cibles de déviation des déchets et ne sont pas considérés comme des déchets déviés. Pour atteindre les cibles, les matériaux transformables en énergie sont plutôt acheminés au recyclage pour des motifs d'ordre réglementaire plutôt qu'économique.

Dans les domaines de compétence partagée, notamment l'environnement, il importe que les gouvernements travaillent ensemble pour harmoniser les règlements et les règles de déclaration pour que les entreprises ne soient pas tenues de respecter des exigences multiples (et parfois conflictuelles). Les gouvernements peuvent entraver les importants investissements aptes à créer la masse critique industrielle requise en complexifiant indûment le respect des règlements et des règles de déclaration.

Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires doivent s'assurer que leurs systèmes de réglementation répondent aux besoins des Canadiens tout en restant compatibles et conciliables et, pour ce, adopter un système de déclaration à guichet unique et des systèmes de mesures cohérents. L'objectif devrait être « un projet, une évaluation ». En particulier, un manque de concordance entre les normes d'évaluation environnementale fédérales, provinciales et territoriales continue de décourager le développement commercial dans de nombreuses régions du Canada. Le processus actuel a coûté à l'économie canadienne des dizaines de millions de dollars en productivité et en investissements perdus. Un processus

vraiment unifié réduirait le double emploi, diminuerait les coûts et raccourcirait la période d'incertitude associée aux décisions en suspens.

Comme principe général, on doit harmoniser ou reconnaître mutuellement les normes de réglementation similaires de plusieurs compétences. Les règlements doivent impérativement reposer sur des faits et des principes scientifiques plutôt que sur des objectifs politiques.

RECOMMANDATION:

Arriver à une harmonisation ou à une reconnaissance mutuelle des règlements et des évaluations des gouvernements au Canada et, à long terme, des gouvernements de l'Amérique du Nord pour éviter que les investissements dans le secteur de l'énergie ne soient entravés par des contraintes paperassières excessives. L'objectif devrait être « un projet, une évaluation ».

Technologie et innovation

Le développement technologique assurera la réussite du secteur énergétique au cours des prochaines années. Il vise, notamment, des améliorations aux systèmes actuels ainsi que la mise au point, la commercialisation et la mise en œuvre de nouveaux systèmes. Le Canada profiterait énormément de nouvelles innovations, mais il prend du retard sur les autres pays en ce qui a trait à la commercialisation de nouvelles technologies. La chaîne de valeur de l'énergie pourrait tirer parti de notre expertise en recherche-développement pour favoriser la commercialisation et la fabrication de produits innovateurs au Canada.

Le développement de nouvelles technologies peut être très coûteux et il est souvent financé par une seule société. Les décisions concernant le déploiement de la technologie sont généralement prises à long terme. La rotation du capital social signifie que la commercialisation et l'adoption de nouvelles technologies et d'innovations peuvent prendre des décennies.

Cependant, les avantages découlant des nouvelles technologies ne se limitent pas nécessairement à la société qui en assure le développement et la mise en œuvre. Par exemple, de nouvelles méthodes de valorisation du bitume axées sur une réduction des émissions de dioxyde de carbone pourraient mener à une hausse de production des sables bitumineux. Celle-ci profiterait directement aux exploitants des sables bitumineux et ajouterait de la valeur à leur travail, tandis que les activités de valorisation accrues pourraient fournir des charges d'alimentation aux fabricants de produits chimiques de l'Alberta, stimulant ainsi l'investissement et l'emploi. Un autre exemple : l'importance de développer et de mettre en œuvre une validation de principe pour les petites centrales nucléaires pour l'extraction sur place des sables bitumineux.

Pareillement, on développe actuellement de nouvelles technologies pour capter la puissance du vent et générer de l'énergie à partir des marées. Des prototypes de ces technologies ont été construits au Canada (notamment le projet d'énergie marémotrice à Annapolis Royal, Nouvelle-Écosse, qui a été lancé en 1984). Que peuvent

faire les gouvernements pour encourager la commercialisation canadienne de ces prototypes et la production de cette machinerie au Canada?

C'est un processus en trois étapes :

1. Appuyer les innovations.
2. Encourager la commercialisation canadienne.
3. Appuyer la mise en œuvre de ces innovations.

La valeur maximale est créée seulement lorsque les deuxième et troisième étapes sont terminées. Toutes les étapes sont essentielles.

Les gouvernements doivent investir dans le développement de nouvelles technologies dont le potentiel de commercialisation n'a pas encore été démontré afin d'encourager leur développement au Canada. Par exemple, les gouvernements du Canada et de l'Alberta ont investi dans le projet de pipeline principal de l'Alberta, qui transportera le dioxyde de carbone capté des procédés industriels à des fins de récupération assistée des hydrocarbures. Il ne s'agit pas d'une nouvelle technologie (l'industrie chimique l'utilise depuis 20 ans), mais le pipeline principal de l'Alberta faciliterait le transfert du dioxyde de carbone des petites usines et leur éviterait de devoir développer par elles-mêmes une infrastructure coûteuse et spécialisée.

Les gouvernements peuvent également stimuler la recherche-développement en appuyant les partenariats entre les universités et l'industrie. Les facilitateurs comme les programmes de partenariats industriels du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) doivent être encouragés.

RECOMMANDATION:

Continuer de fournir un financement et des incitations à la recherche-développement et à la commercialisation de nouvelles technologies énergétiques.

Infrastructure et accès aux ressources

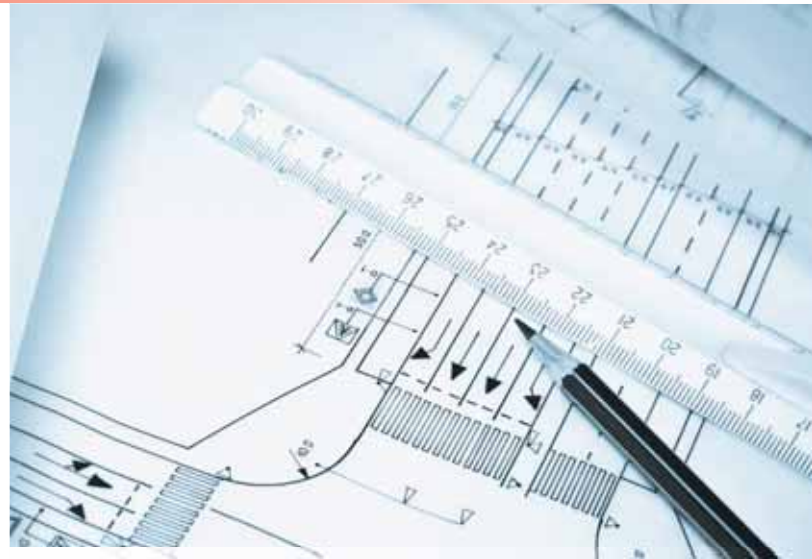
Tous les fabricants requièrent une infrastructure – des sources d'énergie et des charges d'alimentation stables, sûres et abordables aux infrastructures publiques plus générales comme les routes, écoles et hôpitaux pour leurs travailleurs. L'infrastructure peut également être importante pour les entreprises qui découvrent des moyens innovateurs d'éliminer les déchets ou qui souhaitent mettre en œuvre des procédés innovateurs en utilisant les déchets et les sous-produits d'autres entreprises. Le projet de pipeline principal de l'Alberta mentionné précédemment est un bon exemple.

Une grande partie de l'industrie énergétique s'est développée dans des régions du pays peu peuplées. Par conséquent, dans bien des cas, l'infrastructure actuelle est soit insuffisante pour appuyer le développement d'industries à valeur ajoutée, soit absente. La capacité des pipelines pour les produits pétroliers raffinés est particulièrement problématique.

Faire du Canada un bon endroit où brasser des affaires

À l'heure actuelle, 60 % du bitume extrait des sables bitumineux est valorisé et transformé en pétrole brut synthétique au Canada; 40 % est exporté sous forme de bitume brut aux États-Unis. On s'attend à ce que la production tirée des sables bitumineux double au cours des dix prochaines années et à ce qu'une grande partie de la production incrémentielle soit acheminée aux États-Unis pour valorisation. Cependant, si une partie du bitume était valorisé au Canada au lieu d'être envoyé au sud sous forme de bitume brut, les fabricants de produits chimiques pourraient utiliser les sous-produits de ce processus comme charge d'alimentation.

Les sociétés énergétiques canadiennes vont valoriser et raffiner leurs matières premières de la manière la plus rentable. La clé sera d'assurer que le Canada est l'endroit le plus profitable pour cette valorisation. Un soutien additionnel sous forme d'aménagements des infrastructures contribuerait également à uniformiser les règles du jeu et à attirer l'investissement au Canada.



Les sociétés de produits chimiques veulent fabriquer des produits plus perfectionnés au Canada, mais celui-ci ne possède pas les pipelines nécessaires pour exporter ces produits perfectionnés au lieu des matières premières. Il y a des pipelines pour acheminer le bitume brut aux États-Unis, mais les principaux pipelines pour les produits du pétrole plus perfectionnés vont d'est en ouest aux États-Unis et non pas vers le sud à partir du Canada. Les seuls pipelines de produits nord-sud sont situés le long de la côte est et vont vers le nord à partir du golfe du Mexique. Cette situation limite énormément les marchés potentiels pour les fabricants canadiens de produits chimiques. Pareillement, de nouveaux pipelines vers la côte ouest contribueraient à améliorer l'accès aux marchés d'Asie-Pacifique et aux autres marchés hors frontière pour les producteurs à tous les échelons de la chaîne de valeur de l'énergie.

Le problème n'existe pas uniquement en Alberta et dans l'Ouest canadien. L'accès aux gaz dégagés des sables bitumineux permet de fournir des charges d'alimentation à l'industrie chimique de l'Ouest canadien, mais l'Ontario abrite 35 % de la fabrication de produits chimiques. Or, on ferme les raffineries de l'est du Canada alors que les fabricants de produits chimiques de l'Ontario ont urgemment besoin de nouvelles sources d'approvisionnement adéquates pour leurs matières premières.

Heureusement, il y a de bonnes nouvelles. Dans le nord du Canada, on découvre de nouvelles sources de pétrole et de gaz naturel et le gaz de schiste revitalise des régions où les ressources semblaient épuisées ou presque. Le gaz du schiste Marcellus, situé en dessous du nord-ouest de l'État de New York et de la Pennsylvanie, par exemple, pourrait fournir d'importantes sources d'approvisionnement aux entreprises de raffinage et aux

fabricants de produits chimiques de l'Ontario. Jusqu'à récemment, on croyait que l'approvisionnement de gaz était très limité dans cette région. Le gaz du nord fournira de nouvelles sources de charge d'alimentation aux entreprises de l'Alberta et du reste de l'Ouest canadien. L'accès à ces nouvelles sources sera essentiel à la croissance de l'industrie chimique, en particulier.

Un autre problème d'infrastructure affecte les fabricants dans de nombreuses régions du Canada, particulièrement l'Ontario : il s'agit de la hausse du coût de l'électricité, due en grande partie aux politiques gouvernementales. Il importe que les gouvernements comprennent l'impact sur le secteur manufacturier de l'adoption d'une politique qui fait augmenter les frais d'électricité. Par exemple, les tarifs de rachat garantis élevés pour la production d'énergie éolienne et solaire en Ontario augmenteront les prix de l'énergie pour tous les utilisateurs.

Le choix d'un mode de production de l'électricité fondé sur des motifs politiques a des conséquences réelles et souvent négatives sur tous les types de fabrication. Bien que la Chambre de commerce du Canada ait indiqué qu'elle avalise un prix sur les émissions de dioxyde de carbone – qui augmentera presque certainement le prix de l'énergie – ce prix devrait être appliqué à toutes les formes d'énergie sans exception. Les gouvernements devraient éviter les subventions excessives aux formes d'énergie préférables politiquement qui cachent le coût réel de production de cette énergie.

De nombreuses régions du Canada offrent d'excellentes perspectives de développement d'énergie renouvelable, mais en plus de mettre en œuvre une approche régionale à l'égard de l'énergie, on doit investir dans un réseau de distribution d'électricité pancanadien pour que l'énergie verte puisse être livrée au marché. Cela exige une infrastructure intelligente adaptée à la nature intermittente des sources d'énergie renouvelable. Le développement d'une infrastructure énergétique essentielle contribuera à l'atteinte des objectifs en matière de production d'énergie renouvelable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

RECOMMANDATION:

Continuer de fournir un financement et des incitations à la recherche-développement et à la commercialisation de nouvelles technologies énergétiques.

Un impératif: une main-d'œuvre qualifiée

Le secteur énergétique requiert une main-d'œuvre possédant un vaste éventail de compétences spécialisées. Il importe que le Canada puisse attirer les gens de talent et, pour y arriver, il devra offrir des taux de rémunération concurrentiels. La croissance rapide, particulièrement dans les sables bitumineux, et le vieillissement de la main-d'œuvre canadienne ont créé un marché du travail hautement concurrentiel qui a engendré des pénuries de travailleurs qualifiés. Durant le boom en Alberta, le manque de ressources humaines a fait augmenter le coût de la main-d'œuvre à des niveaux insoutenables et a éloigné les investisseurs. À mesure que le secteur de l'énergie donnera naissance à d'autres industries de fabrication de pointe, les travailleurs qualifiés seront encore plus en demande.

Les gouvernements provinciaux, territoriaux et régionaux peuvent contribuer à l'accroissement du bassin de travailleurs qualifiés en encourageant les sociétés connexes à former des grappes pour offrir une destination de travail intéressante aux travailleurs des autres pays. (La grappe d'ingénierie nucléaire située à l'est de Toronto constitue un exemple.)

RECOMMANDATION:

Encourager le développement de grappes dans le secteur énergétique et veiller à ce que les régions des grappes aient une infrastructure communautaire adéquate (écoles, routes, etc.) pour appuyer leur croissance.



La main-d'œuvre devient également de plus en plus mobile et les gens iront aux endroits qui offrent le plus de débouchés et la meilleure qualité de vie. On doit garder à l'esprit que le Canada n'est pas le seul endroit du monde qui connaisse une pénurie de travailleurs qualifiés. Il faut faire en sorte qu'il soit une destination préférée des travailleurs.

Beaucoup de domaines exigent des compétences très spécialisées. Par exemple, la conception et la construction de réacteurs nucléaires fournissent des emplois d'ingénieurs nucléaires. L'établissement de grappes d'expertise reliée encouragera travailleurs et chercheurs à rester au Canada au lieu de partir travailler dans des compétences plus favorables.

Un accord pancanadien axé sur la reconnaissance des titres de compétences favoriserait la mobilité de la main-d'œuvre. Le Trade, Investment and Labour Mobility Agreement entre l'Alberta et la Colombie-Britannique qui est entré en vigueur en 2009 est un bon départ et l'on doit encourager les provinces et territoires à élaborer un accord national incluant tous les Canadiens.

RECOMMANDATION:

Élaborer un accord pancanadien axé sur la reconnaissance des titres de compétences des travailleurs qualifiés.

Mesures incitatives et climat d'investissement

Le Canada concurrence plusieurs pays pour les investissements des sociétés et, dans le cas des investissements nord-américains, il concurrence presque toujours les États-Unis. Les investisseurs examinent toutes les questions soulevées dans ce rapport lorsqu'ils comparent d'éventuels emplacements d'usines pour de nouveaux projets.

La majorité de nos échanges de produits énergétiques ont lieu avec les États-Unis. La diversification de nos marchés d'exportation, particulièrement pour le pétrole

et le gaz, contribuera à assurer un accès à long terme aux divers marchés pour les produits canadiens. Par exemple, tout en continuant de renforcer sa position sur le marché nord-américain, le Canada doit envisager les débouchés dans la région de l'Asie-Pacifique qui lui permettraient d'élargir sa clientèle et de se protéger contre les baisses marquées de la demande aux États-Unis. Pareillement, en diversifiant les lignes de produits canadiens par l'ajout de produits chimiques plus perfectionnés aux ressources primaires, il créera des débouchés sur de nouveaux marchés. L'approche canadienne à l'égard des marchés pour l'industrie énergétique et son entière chaîne de valeur devrait être sans entraves et d'envergure mondiale.

Les gouvernements doivent s'engager à élaborer des politiques qui encouragent la croissance de la production primaire d'énergie au Canada et ajoutent de la valeur par le truchement de la valorisation des ressources et de la production de produits chimiques. L'intégration de l'entière chaîne de valeur dans une stratégie de croissance durable engendrera une diversification économique plus vaste.

Il y a des possibilités de fabrication similaires dans d'autres secteurs énergétiques. Ainsi, les services publics devront construire de nouveaux réacteurs nucléaires. Les producteurs d'énergie renouvelable auront besoin de nouveaux équipements. Malheureusement, le secteur manufacturier est confronté aux coûts élevés des services publics – particulièrement de l'électricité – et à la concurrence des pays émergents.

Le climat d'investissement dépend de toutes les questions susmentionnées. Les décisions des gouvernements concernant la réglementation, les mesures incitatives, la main-d'œuvre qualifiée, l'infrastructure et la prévisibilité des marchés sont les éléments que les sociétés envisagent lorsqu'elles décident où investir. Il importe toutefois de reconnaître que de nombreux investissements sont en cours et que les gouvernements doivent s'assurer que les efforts en vue d'attirer les nouveaux investissements n'aient pas d'incidence négative sur les joueurs actuels. Les gouvernements ont un important rôle à jouer en appuyant la collaboration des sociétés à des projets énergétiques et à des projets liés à l'énergie.

L'investissement requis pour lancer un projet excède les capacités financières de nombreuses sociétés, même des plus grandes, et à plus forte raison des petites et moyennes entreprises. Les gouvernements peuvent aider les sociétés à se regrouper pour créer des industries et des secteurs nouveaux.

Les gouvernements jouent donc un rôle clé dans l'établissement d'un climat commercial attrayant. Il incombe ensuite au secteur privé de découvrir les débouchés.

RECOMMANDATION:

Fournir des conseils et de l'aide aux investisseurs éventuels du secteur énergétique – particulièrement les PME – pour les aider à collaborer à d'importants projets.

CONCLUSION

L'énergie est l'avantage concurrentiel du Canada et l'encouragement au développement du secteur énergétique et de son entière chaîne de valeur orientera ses vastes ressources fondamentales, fournissant aux Canadiens des avantages encore plus importants. Le secteur privé devra accomplir la majorité du travail, mais les gouvernements du pays ont un rôle à jouer. La Chambre de commerce du Canada leur recommande d'assumer vigoureusement ce rôle.

RECOMMANDATION:

Envisager l'entière chaîne de valeur du secteur énergétique lors de l'élaboration des politiques et, notamment, d'une stratégie nationale globale.



Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Scott Campbell | Directeur, Environnement et énergie politique | 416.868.6415 (228) | scampbell@chamber.ca

Nous remercions nos commanditaires qui ont rendu possible la production de ce rapport

Commanditaires principaux



Commanditaires de la recherche



Commanditaires d'appui

L'Association canadienne de l'industrie de la chimie
Enbridge Inc.
Gorman-Rupp of Canada Limited
Nabors Canada
Newalta

NOVA Chemicals
OCI - Organization of Candu Industries
Stewart, Weir & Co. Limited
The Dow Chemical Company

OTTAWA

420 - 360 rue Albert
Ottawa, ON
K1R 7X7

📞 613.238.4000

📠 613.238.7643

TORONTO

901 - 55 avenue University
Toronto, ON
M5J 2H7

📞 416.868.6415

📠 416.868.0189

MONTRÉAL

709 - 1155 rue University
Montréal, QC
H3B 3A7

📞 514.866.4334

📠 514.866.7296

CALGARY

PO Box 38057
Calgary, AB
T3K 5G9

📞 403.271.0595

📠 403.226.6930

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA
THE CANADIAN CHAMBER OF COMMERCE



Chamber.ca